

Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 11 avril 1995 de Mme Marie-France Spielmann, MM. Pierre Losio et Marco Ziegler, intitulée: «Etat nominatif des places attribuées dans le parking place des Troix-Perdrix».

TEXTE DE LA QUESTION

Quel est l'état nominatif des places de parc attribuées dans le parking de la place des Troix-Perdrix (immeuble Tour-de-Boël, sous la bibliothèque municipale), nom, domicile, profession, motif de l'attribution si ce n'est pas un habitant?

REPOSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le parking Tour-de-Boël, anciennement parking de la place des Troix-Perdrix, fait partie du patrimoine financier de la Ville de Genève et sa gestion est de la compétence de la Gérance immobilière municipale.

Situé en sous-sol sur 4 niveaux, il comporte 115 objets de location constitués de:

- 2 dépôts, respectivement de 4,5 m² et 8,15 m².
- 99 places de parc
- 14 cases moto

A ce jour, hormis 7 cases moto et le petit dépôt de 4,5 m² qui sont vacants, tous les objets sont loués.

Quant aux noms et coordonnées des locataires, le respect des principes légaux liés à la sphère privée ne permet pas à la Gérance immobilière municipale de communiquer ces informations.

Enfin, il convient de relever que la politique de la commission d'attribution des places de stationnement privilégie les personnes domiciliées dans le quartier, soit, dans le cas présent, en Vieille-Ville.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Pierre Muller

Le 4 avril 2007.